



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 19 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première preuve de reproduction de Lynx en Côte-d'Or, espèce disparue de Bourgogne vraisemblablement vers le XVIII^e siècle

Le suivi du Lynx boréal assuré en France par le Réseau Loup Lynx de l'Office français de la biodiversité a permis de mettre en évidence la première preuve de reproduction de l'espèce en Côte-d'Or. Cette espèce à fort enjeu patrimonial (environ 180 individus en France dont environ 80 % se situe dans le Massif Jurassien) fait l'objet d'un plan national d'action dont Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, est le coordinateur. Un des enjeux de ce PNA porte sur la recolonisation spontanée de nouveaux espaces forestiers.

Depuis plus de 10 ans, des témoignages parviennent à l'OFB de la présence de lynx en Côte-d'Or, sans pour autant que ces observations puissent être validées de façon formelle. C'est seulement en septembre 2018, avec la découverte d'un lynx mort à Échannay (21) que l'OFB obtient la confirmation de la présence de l'espèce dans le département.

Entre 2018 et aujourd'hui, des images et vidéo confirment la présence d'au moins 2 individus différents en Côte-d'Or (lynx différenciés par leur pelage unique).

Pour rappel, le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau international (sa destruction est passible de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement). Cette espèce consomme préférentiellement des ongulés sauvages (chevreuil, chamois) et dans de très rares occasions des moutons. Un seul constat de dommage avéré a été réalisé et attribué au lynx en 2021 dans le département.



Suite à plusieurs signalements et images de lynx sur la côte et l'arrière côte dijonnaise, les agents du service départemental de l'OFB ont disposé des piège-photos pour confirmer la présence de l'espèce. La dernière relève a permis de collecter plusieurs vidéos montrant une femelle lynx avec son jeune jouant devant le piège-photographique.

Afin de mieux suivre et connaître cette espèce sur notre département, un dispositif de piège-photographiques sera déployé dans les semaines à venir, en partenariat avec l'Office national des forêts, la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or, les associations de protection de la nature, ainsi qu'avec les correspondants du réseau Loup Lynx de l'OFB.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

